

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT : AVEYRON

**EXTRAIT DU REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal
COMMUNE de SAINT CHRISTOPHE
VALLON**

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice	Présents	Votants	Ayant donné procuration	Absents excusés	Absents
15	10	14	4	0	1

Séance du 10 avril 2025

- date convocation
1^{er} avril 2025

L'an deux mille vingt cinq et le dix avril à 20 heures 00,
le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de la Mairie de Saint-Christophe-Vallon, sous la présidence de Christian GOMEZ, Maire..

Présent(s): GOMEZ, LANZA, BELLEC, BIROL, DARSEZ, DELTOUR, FRANQUE, FLAUSS, LEMARECHAL ROBERT, VEYRIER

Absent(s) :

Absents excusés : , BELET, BRACHET, CERNEAUX, DELCUZOUL

Procurations : BELET à LANZA ; BRACHET à VEYRIER ; CERNEAUX à LEMARECHAL, DELCUZOUL à DELTOUR ;

**Objet : Vote du Budget Primitif 2025
2025-04-10 04**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée, que le budget est un élément essentiel de la gestion municipale car il prévoit et autorise l'ensemble des dépenses et des recettes de l'année à venir. Le budget primitif présente les prévisions et les autorisations de dépenses et de recettes de l'exercice.

Il est composé d'une section de fonctionnement et d'une section d'investissement, les recettes et les dépenses ayant été évaluées de façon sincère.

Lors de sa séance du 19 mars 2025, la commission communale chargée des finances a débattu les orientations budgétaires pour l'exercice 2025.

A partir de ces orientations et des besoins recensés, a été élaboré le projet de budget primitif pour l'exercice 2025 soumis à l'adoption par le conseil.

Après avoir entendu l'exposé de monsieur le Maire,
Considérant le projet de budget primitif pour l'exercice 2024 soumis au vote par chapitre et par nature, avec une présentation fonctionnelle.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

ADOpte le Budget Primitif 2025 conformément aux tableaux ci-dessous, au niveau du chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement, chacune de ces sections étant équilibrée en dépenses et en recettes.

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Budget primitif 2025
011 : Charges générales	250 112,13
012 : Charges de personnel	306 800,00
014 : Atténuation de produits	8 000,00
023 : Virement section d'investissement	66 893,87
65 : Autres charges gestion	202 233,00
66 : Charges financières	7 400,00
67 titres annulés exercice antérieurs	300,00
TOTAL	841 739,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Budget primitif 2025
70 : Produits des services	68 650,00
731 : Impôts directs locaux	391 115,00
74 : Dotations et participations	351 974,00
75 : Autres produits de gestion	30 000,00
TOTAL	841 739,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Budget primitif 2025
001 : solde investissement reporté	45 282,88
041 : intégration des frais études	56 076,00
10 : Dotations et réserves	6 767,85
16 : Emprunts et dettes	42 300,00
20 : Immobilisations incorporelles	4 500,00
204 : Subventions d'équipement versée	19 027,00
21 : Immobilisations corporelles	1 111 810,00
TOTAL	1 285 513,73

RECETTES D'INVESTISSEMENT	Budget primitif 2025
021 : Virement de la section fonctionnement	666 893,87
041 : intégration des frais études	56 076,00
10 : Dotations et réserves	327 992,28
13 : Sub. Invest. reçues	149 955,00
16 : Emprunts et dettes assimilées	684 596,58
TOTAL	1 285 513,73

Résultat du vote
Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 0

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme,
Le Maire
Christian GOMEZ
Dématérialisé



Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture par voie dématérialisée
Du 23 avril 2025

Le Maire,

Christian GOMEZ

